

Contes — Afrique

Pourquoi on tait le nom de l'enfant avant sa naissance

01 juin 2015

Langue : français
Auteur : Kémado Touré
Illustrateur : [nom non mentionné]
Lieu d'édition : Dakar (Sénégal)
Éditeur : Plum'or
Année d'édition : 2013
Collection : Les dits d'hier
Nombre de pages : 34 p.
Illustration : Couleur
Format : 21 x 15 cm
ISBN : 979-10-92299-08-3
Âge de lecture : À partir de 7 ans
Prix : 3000 CFA



Voici l'un des neuf contes en BD de la collection Les dits d'hier (voir [Le Don du génie ou l'origine du proverbe](#) pour la présentation de la collection). En brousse, une femme enceinte appelle les animaux sauvages à l'aider à porter un fagot de bois. Un éléphant accepte mais demande une contrepartie... La femme lui propose alors de lui donner son futur bébé et dit le nom qu'il portera. L'enfant grandit, écoutant l'interdiction de sa mère d'aller en brousse, de peur qu'il n'y croise l'éléphant qui l'attend. Mais l'adolescent échappe à la vigilance de sa mère et se trouve face à l'éléphant, qui l'appelle par son nom pour l'emmener. Dans un combat long et inégal, le jeune garçon réussit à tuer l'animal, devenant du même coup « un homme », comme le dira sa mère en apprenant la mort de l'éléphant. La préface rappelle que la logique des contes n'est certes pas morale ; en effet, ici, la ruse et le courage l'emportent, au détriment de certaines valeurs comme le respect de la parole donnée.

MPH

Étiquettes

contes sénégalais
